L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 29 NOVEMBRE.

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE-ORLEANS,

Faisant escale à la Havane et à Queenstown pour débarquer et prendre des passagers.

On prendra du coton, et on signera les connaissements ici, pour le fret de la Nlle-Orléans à St. Petersbourg, Moscou, Riga, Hambourg, Brême, Anvers, Rotterdam, Gothenberg et le Havre.

La compagnie de steamers anglais et américains, limitée,

Expédiera les steamers suivants, à hélice et en fer, entre LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS DIRECTEMENT.

	tonneaux.	capitaines
LOUISIANA	1874	P. Jamieson
MISSISSIPPI	1711	J. Campbell
FLORIDA	1827	T. Baker
MISSOURI	1964	A. Hancock
ARKANSAS	1826	T. Barrow
ALABAMA	1829	T. Glover
GAMBIA	1861	J. Graham
CAROLINA	1641	J. Henley
BOLIVIAN	1943	H. F. P. Couche

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS et de la Nouvelle-Orléans tous les deux SAMEDIS.

Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 en or ou l'équivalent en billets des Etats Unis.

Pour le taux du fret s'adresser à

Wm. HUNTER & Co,
rue Carondelet, No 41.

Les connaissements pour cette compagnie (qu'il n'y aura qu'à signer) s'obtiendront au bureau de l'agent, comme ci-dessus. 5nov

DE LA Nlle ORLEANS A LA HAVANE
Compagnie de steamers anglais et américains.

Le magnifique steamer de 1re classe,

FLORIDA,

Commandant T. Baker
[1827 tonneaux]

Partira ponctuellement SAMEDI, 2 décembre. Se emménagements pour les passagers de première classe sont sans pareils.

Pour fret léger et passage, s'adresser à
WM HUNTER & CO.,
Rue Carondelet, No 41.

N. B.—Le BOLIVIAN partira SAMEDI, 16 décembre et sera suivi d'un des steamers de la compagnie tous les deux samedis. 22nov—

POUR LIVERPOOL
Faisant escale à la Havane et à Queenstown

Le steamer
FLORIDA

Charge maintenant au pied de la rue Jackson et partira ponctuellement SAMEDI, 2 décembre, à 4 heures P. M.

Le BOLIVIAN partira SAMEDI, 16 décembre.

Pour fret ou passage, s'adresser à

Wm HUNTER & Co,
41 rue Carondelet
25nov—

GALVESTON ET INDIANOLA.

Ligne de steamers à basse pression et à aube, entre la Nouvelle Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.
Départ, SAMEDI 2 décembre, à 8 heures du matin.

Le beau steamer neuf et en fer
AUSTIN,

commandant Wm Scrimgeour, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—Le fret pour la baie de Lavaca sera reçu le long du bord du navire.

Le fret pour les susdits ports sera reçu jeudi matin, 30 du courant, en face de la Place Jackson. 29nov

Ligne ordinaire de la Nouvelle Orléans et de Mobile
(STEAMERS A BASSE PRESSION)
POUR MOBILE.

Départ, JEUDI 30 du courant, à l'arrivée du convoi de quatre heures et demie P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer,
MANHATTAN,
à basse pression,
Commandant J. F. Wilson,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—Il ne sera pas reçu de fret après deux heures et demie de l'après-midi. 28 nov

POUR MOBILE *et les ports intermédiaires.*

Le CREOLE, steamer à basse pression.

Départ, tous les MARDI et VENDREDI, à 5 heures du soir.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires—Le magnifique steamer CREOLE, commandant J. Leach, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les MARDI et VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie du chemin de fer Pontchartrain, pour tous les ports entre la Nlle Orléans et Mobile.

Pour s'en revenir, il partira de Mobile tous les DIMANCHES et JEUDIS, à midi.

Tout fret qui doit être débarqué sur la côte doit être payé d'avance. Pour fret ou passage, s'adresser à

PETER MARCY,
24 nov—1m au coin des rues Carondelet et Gravier

Pour les Attakapas.

Avec le grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas.

Le beau bateau à vapeur INGOMAR, fin marcheur, capitaine P. E. Burke, commis Geo. Dove Jr. et Anatole H. Gondroy, fera le service régulier de Brashear City à la Nouvelle Iberie pendant toute la saison. Il quittera la baie à l'arrivée des convois, tous les mardi et jeudi et samedi, et ira le SAMEDI jusqu'à St. Martinville. Pour le retour, il partira de St. Martinville à sept heures du matin et de la Nouvelle Iberie, les dimanches, mercredis et vendredis à 2 heures P. M. Le fret consigné à l'INGOMAR arrivera à destination sans être retenu et aux mêmes taux que les autres bateaux qui font le voyage. Pour fret ou passage s'adresser à

E. MONTAGNE Jr.
Rue St. Louis, Nos 21, Nlle-Orléans,
ou à A. L. TERTROU,
29nov—1m St. Martinville.

POUR SHREVEPORT, Grand Bayou, Campté, Grand Ecore, Alexandrie et tous les points intermédiaires sur la rivière Rouge—Le beau bateau à vapeur CHAMPION, Wm. H. Harrison, capitaine John Wood et Wm Culbertson, commis, partira SAMEDI, 2 décembre, à 5 P. M., pour tous les points ci-dessus nommés. Le Champion remplace le Doubloon. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou chez

CELLOS & GOODWYN, 9 rue Fulton,
RIPE & MURDOCK, 54 Gravier,
WILBANKS & CO., 2 Tchoupitoulas.
J. S. PAGAUD, agent d'annonces 19 Fulton. 29nov—

POUR MATAMOROS—Le brick italien MEXICO, fin voilier et de 1re classe, capitaine Gabiaro, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à

PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille-Levée Nos 57 et 61
30nov—10f

POUR LE HAVRE—Le barque française de premi ère classe et fine voilière, "FELICIE," capitaine Henri, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira promptement. Pour balance de fret, s'adresser à

E. BORDELOIS, 41 Vieille Levée,
ou à W. R. BUDDENDORF 175 Commune.

Pour passage s'adresser à bord, Poteau 25, 2nd Dist. 28nov—

Pour Port au Prince et St. Marc, Haïti

La belle goëlette BILLY BUTTS, fine voilière, ayant une grande partie de sa cargaison, partira dans les premiers jours de décembre. Pour fret et passage, s'adresser à Joseph Kelly, 127 rue Gravier, ou à bord, à A. L. Borée, au poteau No 19, second district, de 8 à 10 heures A. M. Bel emménagement pour les passagers. 28nov—6t

POUR L'ILE RUATAN—La goëlette DAN SIMMONS, de 1re classe, capitaine Godfrey, sera expédiée samedi. Pour fret ou passage, s'adresser à

T. SHAILER Jr.
29nov—3 rue Gravier, No 33.

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise fine voilière MARY JANE, capitaine A. H. Stephens, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour balance de fret et passage, s'adresser à

J. M. ORIOL,
21nov 127 Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—La goëlette anglaise clipper MORRIS, capitaine F. A. Frouty, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira dans le courant de la semaine prochaine. Pour fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser au capitaine à bord, ou au No 239 de la rue Vieille Levée, entre les rues Dumaine et St Philippe. 16 nov—

Pour la Havane.

La belle goëlette de première classe VILLAGE GEM, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance de fret, 300 barils ou passage, s'adresser à

L. JOUSLAAC,
17nov 20, rue Natchez

Pour Vera Cruz

La goëlette mexicaine, HENRIETTA GENTRY, fine voilière, ayant presque tout son chargement engagé, partira dans peu de jours pour le port ci-dessus.

Pour balance de fret ou passage s'adresser à

L. JOUSLAMO,
20 rue Natchez,
ou à J. C. KATHMAN,
29nov— encoignure Marais et Bienville.

POUR LA HAVANE—Le fin marcheur et de première classe, brick anglais ROBERT PEEL, Capt. E. G. Connors, ayant une portion de son fret engagé, partira pour ledit port sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, Post 25, 2nd District, ou chez

E. TROISGROS,
57 rue de la Douane;
ou chez GOLDENBOW & LESPARRE,
29nov—6f 135 rue Gravier.

Demande de Goëlette.

ON désire affréter une goëlette, pour environ [illegible] au étranger, et de la capacité de 600 à 800 barils. S'adresser à

T. SHAILER Jr.,
3nov—2f No 13, rue Gravier

A VENDRE,

DEUX ILETS DE TERRE situés [illegible] d'Alger, à la Halle des passages Orléans et [illegible] entre [illegible]. S'adresser sur les lieux, à

2nov—1m HENRY NICKLAUSS.

Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les magnifiques splendides bâtiments de cette ligne feront pour ce continent sont les suivants:

WASHINGTON......3204 tonneaux....900 chevaux
LAFAYETTE......3204 " ....900 "
EUROPE......3204 " ....900 "
NAPOLEON III......presque terminé..1100 "
ST-LAURENT......en construction, grande force.
PEREIRE do do
VILLE DE PARIS do do

Départs de New York.

LAFAYETTE, A. Bocandé, vendredi 8 décembre
EUROPE, A. Duchesne......vendredi 5 janvier 1866

Fournit des passagers de chambre seulement.

Prix du passage en or.

Première classe, $ 135.—Seconde classe, $80.
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus ici de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $8 pour les premières classes, et $5 pour les secondes.

Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détails, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
7, Broadway, New York

A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel).

Les bureaux seront transférés, le 15 décembre, au No 58 Broadway.

21 Bowling Green—chez William Inglish Cie. 9 fev—

GRANDE VENTE DE CADEAUX DU SUD

N. W. MANNING & Co.,

Au coin des rues Royale et Conti,
NLLE-ORLEANS, LNE.

$100,000

De pianos, montres, bijouterie de toute espèce pour dames et messieurs, argenterie plaquée de toute espèce, plumes en or avec porte-plumes en argent et allonge, porte-plumes en caoutchouc (montés sur or), porte-crayons en caoutchouc, (montés sur or), une variété infinie d'albums photographiques, porte-feuilles, porte-monnaie de dames et de messieurs, couteaux de poches et canifs, livres, bibles de familles et autres bibles, gravures, photographies, lithographies, cadres en porcelaine, jeux d'échecs &c.—le tout pour être vendu à une piastre, sans égard à la valeur.

—PLAN DE LA VENTE—

Des photographies des principaux généraux et d'autres personnages célèbres, accompagnées d'une annonce nommant chaque article et sa valeur sont placées dans des enveloppes cachetées, bien mélangées, et dont l'une sera envoyée à une adresse quelconque, par la malle (franc de port) dès qu'il aura été reçu 25 cents, cinq pour une piastre, 12 pour deux piastres, 26 pour quatre piastres, 35 pour cinq piastres, 100 pour quinze piastres.

En recevant la photographie, vous verrez ce que vous allez avoir et vous déciderez alors si vous paierez une piastre et prendrez l'article.

S'adresser à N. W. MANNING & Co,
Bureau de Poste, boite No 1823,
11nov—1m Nlle-Orléans, Lne.

Collége de Spring Hill,
Près de Mobile, Alabama.

LA réouverture des classes, dans cet établissement, si bien connu de la population de cette ville, aura lieu le premier décembre prochain.

Le Révérend L. CURIOZ, président du Collége, quittera la ville, avec les enfants que les parents voudront bien lui confier, le 30 novembre, par le convoi de 4 heures P. M., du chemin de fer Pontchartrain.

—CONDITIONS—

1o—Pension, instruction, blanchissage, honoraires du médecin, $250 en or, ou l'équivalent en monnaie courante, payable d'avance par demi-session.
2o—Entrée—la première année seulement—$10.
3o—Usage des instruments de physique—$10.
4o—Si les articles nécessaires pour le lit sont fournis par le collége pour toute l'année—$10

Pour plus amples informations et pour les paiements, s'adresser au Rév. L. CURIOZ. Collége des Jésuites coin Commune et Baronne, ou à Le F. FOUACINE, agent du Collége, 36, rue Naiades.

15nov—15f L. CURIOZ S. J.

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'HUILE
MANHATTAN,
96......rue du Camp......96

Huile blanc de baleine, naturelle, pour l'hiver
do do do blanche, do
do do do extra de Mason
do do do No 1
Huile Manhattan, pour les machines
do do suif extra
do do No 1
do do signal
do do pour les chars
do do No 2, pour les chars
Huile de baleine, blanche, pour l'hiver.

Nous appelons sur ces différentes huiles l'attention des consommateurs et des marchands.

Nous en avons un approvisionnement complet en magasin.
POTTROFF & KNIGHT,
14nov—1m marchands de peintures, d'huiles, &c

Bottes et Souliers.

Reçus par les steamers Sheridan et Cassandra de Boston.

400 caisses BOTTES et SOULIERS, lesquels, joints à notre précédent stock, forme un assortiment complet sur lequel on appelle l'attention des acheteurs en gros. JOHN M. GOULD, agent,
8nov—1m No 8, rue des Magasins

A. TIRRELL & CO.
(Successeurs de Tirrell & Bates)
Marchands en gros de CHAUSSURES
9 RUE DES MAGASINS 9
entre Canal et Commune,

ONT reçu par les derniers arrivages un assortiment complet de chaussures de tous genres, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché

Chaussures faites expressément pour le marché. 24oct—

BANQUE D'AMERIQUE.

Nouvelle Orléans, 17 novembre 1865.

AVIS est donné, qu'à partir du 1er décembre prochain, les heures régulières d'affaires de cette banque seront de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 4 heures et demie à 6 heures du soir.
18nov—1m jus lerd AM. FORTIER, Caissier.

BANQUE D'AMERIQUE.

Nlle-Orléans, 15 novembre 1865.

AVIS est donné aux actionnaires que conformément à l'article 6 section 1re, de la charte de cette institution, une élection de treize Directeurs, pour l'année, aura lieu, MERCREDI, 20 décembre, au local de la banque, au coin de la rue du Canal et du Passage de la Bourse, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
17nov—au 20déc AM. FORTIER, Caissier

RESTAURANT VICTOR,
Maison française tenue par Emile Cachot,
Brownsville, Texas.

CET établissement se recommande à tous les voyageurs par sa bonne cuisine et la régularité de son service.—Café attaché au restaurant. Vins, liqueurs et cigares de premier choix. Salons pour repas particuliers.
EMILE CACHOT & FELIX SOPHIOT
11 oct—3 m Propriétaires.

JOHN HENRY & CO,
121 & 123...Rue de la Commune...121 & 123

FABRICANTS
—ET—
MARCHANDS EN GROS
—DE—
BOTTES ET SOULIERS,

Destinés au commerce de la ville et de la campagne.

121 & 123, rue de la Commune,
—Nouvelle-Orléans—

C. W. GOULD.......... R. W. TAYLOR
21nov—3m.

FONDERIE DE LEEDS.
(Etablie en 1825.)
AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts—COMME PAR LE PASSÉ—à faire des machines à vapeur, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à égrener, des moulins à scie, des presses à coton, des vis Newell, des fourneaux, des barres de grille, toutes sortes d'ouvrages pour habitations et bateaux à vapeur ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.

6sept LEEDS & Co.

MODES.

MME ROBERT, précédemment rue du Canal No 180, vient de transférer son magasin de modes au No 179 rue du Canal, à côté de l'église du Christ, entre Dauphine et Bourgogne. Les dames ainsi que les marchands de la contrée qui voudront bien la favoriser de leur clientèle, trouveront dans son nouveau magasin un assortiment varié et choisi de marchandises fraîches du dernier genre, telles que: rubans, dentelles, manteaux, araignées, fleurs, chapeaux de dames, chapeaux ronds, articles de fantaisie, etc. 1er oct—3m

S. WHITED, F. S. GIBBS, LEE CRANDALL.

S. WHITED & CO.,
FACTEURS DE COTON
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

Pour la vente de produits du Sud et de l'Ouest, pour achat de toute espèce de marchandise pour les marchands et les planteurs. Ils font des avances libérales sur consignations. Les ordres sont promptement remplis.

Rue Canal No 27,
Sep anterieur Nouvelle Orléans, Louisiane.

POUDRE,
PLOMB. CAPSULES

IL vient d'être reçu et il sera vendu au magasin No 255 Vieille Levée, entre St. Philippe et Ursulines une grande quantité de poudre, plomb et capsules, au gré des acheteurs.

16nov—1m QUINN & BARSA.

VINS, VINS.

EN débarquement des navires Persistant et Félicie de Bordeaux:

60	barriques vin rouge, F. P.		
200	do	do	Castillon
25	do	do	St Genès
27	do	do	St Magne
30	do	do	Château Brandeau
130	do	do	St Magne
76	do	do	Puisseguin
10	do	do	Côtes
27½	do	vin blanc, Graves	
100	milliers bouchons assortis.		

A vendre par E. BORDELOIS,
18 nov 15f No 41 rue Vieille Levée

DIAPHANOTYPES!!

CES portraits coloriés sur porcelaine sont pris, au moyen de la photographie, et finis artistement à la GALERIE DE PHOTOGRAPHIE DE LA NLLE-ORLEANS, AU No 97 DE LA RUE DU CAMP. Ils rendent, sous le rapport de la beauté, du brillant, de la douceur, de la finesse, des nuances admirées sur l'ivoire et la transparence de la porcelaine ce qui rend l'effet beaucoup plus grand. Il prend, comme de coutume, des photographies de toutes les grandeurs, simples et coloriées.

15nov—1m A. A. TURNER, Photographe.

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nlle-Orléans, a transporté ses Bureaux au No 21, rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.

Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIERE, et fait un retour de VINGT POUR CENT, comptant sur chaque année au montant des primes.

—DIRECTEURS—

[illegible]

LOUIS BARNETT, secrétaire.

SPECTACLES.

THEATRE ST-CHARLES.

JEUDI SOIR, 30 novembre.

Soirée au bénéfice de

MARIE ROE.

THE POMPON GIFT or JENNY LIND.

ACADEMIE DE MUSIQUE,
RUE ST-CHARLES.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL......Directeurs et Propriétaires.

Représentation CE SOIR, MERCREDI et SAMEDI, à midi.

Troupe de THAYER & NOYES, composée de cinquante artistes distingués—
ECUYERS
GYMNASTES et
VOLTIGEURS.

Chevaux et animaux savants.

La Direction, afin de remplir ses promesses et de donner les plus belles représentations équestres qu'on ait jamais vues à la Nouvelle-Orléans, annonce avec plaisir que l'engagement des artistes suivants commence LUNDI, 4 décembre.

Mlle Carlota De Berg,

La plus belle et la meilleure écuyère du monde.

M. JAMES COOKE,
célèbre sauteur.

M. J. ROBINSON,
l'écuyer sans rival.

M. F. DONALDSON,
l'homme singe.

SPECTACLE.

Exposition le samedi 2 déc., de 10 h. A M à 2 P M

IL sera exposé SAMEDI, aux Nos 40 et 42 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, plus de HUIT CENT MODELES EN CIRE du Musée d'Anatomie de New-York et représentant, de la manière la plus frappante, le merveilleux conformation du corps humain lorsqu'il est sain et pendant les maladies.
21 nov—6 W. T HARMER Directeur

BAL. BAL.

LES membres de la Société Suisse de Bienfaisance donnent un Bal SAMEDI soir 1er DECEMBRE, dans la salle du Colisseum, No 51 rue Bienville, pour le bénéfice de la Société.

COMITÉ D'ARRANGEMENT:

J. P. Klaiber, M. Winteler, H. Meyer ler J. M. Henry, François Comment, M. Schwarzenbach, F. Urrenbach.

On peut se procurer des billets d'entrée à $2, chez les membres du comité, ou chez John Hoch, No 51 rue Bienville. 25 nov—se 2 déc

UN GRAND BAL PARE,

Sera donné par la Société
Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance
ET D'ASSISTANCE MUTUELLE
AU MASONIC HALL,
Rue St. Charles,

Le Samedi, 23 Décembre 1865.

DIRECTEURS:

J. Lerber	A. Schneider	G Schwebel
J. Goeche	C Davis	D. Meunier
A Saebele	L Seneuis	L Greber
A Fohreiser	A Geiss	Chr. Kiest
A Zimmermen	L E Marchand	G Merts

Comité d'Organisation et d'Invitation.

L. E MARCHAND, L GRUBER
A. P SCHNEIDER

PRIX DU BILLET $2.00

Le Comité d'Invitation se réunit les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine, 201, rue de Chartres, à 7 heures du soir.

L'exploitation du restaurant, de la barre et du vestiaire sera vendue le jeudi 14 décembre, à 7 heures du soir, encoignure Madison et Chartres, au premier.
23nov 1m

FOIRE.

LA Société des Enfants de Marie est mise en mouvement, sous les auspices du Rév. M. Turgis, aumônier de l'ex 30e régiment de la Louisiane, une foire au profit des veuves et des enfants des soldats tués pendant les quatre dernières années de guerre. La foire s'ouvrira, le 9 décembre, dans la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts entre Dumaine et St Philippe. On recevra avec reconnaissance les offrandes qui pourront être adressées à la Société. 29 nov

Rosenfeld & Pass,
Crinolines—spirale de la Louisiane
FABRICANTS,
164 & 166..Rue du Canal..164 & 166

CRINOLINES
FAITES SUR COMMANDE

Tous les genres de crinolines seront vendus en quantité au gré des acheteurs.

Grand assortiment toujours en magasin.

Les personnes qui veulent les meilleures Crinolines et le Corsets les mieux faits sont invitées à visiter notre établissement. 8o t—

Mme SOPHIE SEEUWS,
53..........RUE ROYALE..........53
COIN BIENVILLE,

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle fera l'ouverture dans quelques jours d'un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES arrivant directement de Paris. Elle a un grand assortiment de CONFECTIONS DE SOIE, des manquis et confections, belle quantité, de $20 à 60, des manteaux à drap et velours. Aussi: un assortiment extraordinaire de chemises brodées, jais et manteaux, d'un volant de guipure noir de 3 yardes, fraise guipure, $10; des bourrous, cols-cache pointes, sauvages, etc., et le nouveau collet sans-ampère, piquet dentelles et veloure en chantilly et guipure; des pèlerines applications en velours et guipure; broderies et autres de robes d'enfants, pour baptême; collerettes brodées pour dames; parures en toile brodées, haute nouveauté; parures en point d'Alençon, application et guipure et chantilly; cols application depuis $4; voilettes en tulle point, carrées rondes et longs, deux douzaines chapeaux velours, dentelle et velours blanc et couleur, suivant des premières maisons de Paris; chapeaux et ruches, galles, castor et autres; grand assortiment de fleurs, plumes, ornements en acier, or, perles, cristal, jais et corail.

Boucles de ceinture, ombrelles, passementerie pour robes et confection, et une quantité d'articles de fantaisie.

Tous ces articles seront vendus aux plus bas prix de la place.

Madame SOPHIE invite les dames à venir voir ces marchandises. Elle a un atelier de robes et confections et se charge de faire exécuter les commandes au plus court délai et aux prix les plus modérés.

Plusieurs bonnes ouvrières en robes trouveront un emploi chez elle; aussi deux bonnes apprêteuses pour modes et une dame pour la vente, parlant l'anglais et le français.
18nov—1m SOPHIE SEEUWS.

Modes, Chapeaux, Garnitures.
111......RUE ROYALE......111
En face de l'Hôtel St.-Louis.

Mme L. BERO vient de recevoir un assortiment complet de Garnitures et de Chapeaux des plus à la mode. Elle exécutera, dans son nouvel atelier, toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier. Elle espère que sa clientèle et le public en général lui continueront leur bienveillant patronage. 11 nov—1m

Vaches laitières. Vaches laitières.
CONSTAMMENT EN MAINS
DES VACHES LAITIERES DU PAYS
—De premier choix—
A vendre à L'AMIABLE.
S'adresser sur l'habitation LeBeau, près des casernes.
22nov—1m

Guérison certaine des hernies

Bandages patentés, de White,
Pour hommes et pour femmes,
A vendre par
TIM. DOHERTY,
14 novem—3m rue du Camp No 96, au second

CONFECTIONS,
Nouveautés.

REÇU par le steamer Alabama, voie directe de Liverpool, et attendu par steamer Gambia et autres de la même ligne, un assortiment de marchandises étoffes françaises, choisies avec soin et fabriquées sur commande spéciale pour le marché de la Nlle-Orléans.

Confections drap, haute nouveauté, dernier genre de Paris.

—Egalement—

Un grand assortiment de marchandises américaines convenables pour la ville et la campagne.

12 nov—1m E. JACOB, coin Chartres et Dumaine.

HEBERT & ESCOUSSE,
131........Rue de Chartres........131

Par les derniers arrivages—reçus:
DES
PAPIERS PEINTS FRANÇAIS
Nouveaux et bon marchés,
BROCHURES DIVERSES & NOMBREUSES

Un grand choix de
PLUMES METALLIQUES
Françaises et Américaines.

ENCRE A COPIER
de Antoine; qualité supérieure.

ENCRE ORDINAIRE
Américaine et Française, de tous les formats

LIVRES CLASSIQUES
Français et Américains.

FOURNITURES DE BUREAUX,
&c. &c. &c.

ABONNEMENTS,
AVIS IMPORTANT.

Afin de n'éprouver aucun retard, les personnes qui désirent souscrire aux publications françaises de MODES—DE LITTERATURE—DE MEDECINE—DE SCIENCES ET D'ARTS,
POUR 1866,
Sont invitées à se faire inscrire promptement.
5nov—3t 26 28 30—5. 5, 7

Certificat de Banque perdu ou égaré

LE soussigné prévient le public qu'il vient, à l'expiration [illegible] portant numéro [illegible] No [illegible], pour [illegible], le 10 septembre 1865.
Nlle-Orléans, le 11 novembre 1865.
11 nov—1m M. s. A. WALDREICH.

HENRY FOLSOM & CO.,
Importateurs, Marchands en gros et en détail de
FUSILS DE CHASSE, CARABINES, PISTOLETS,
POUDRE, PLOMB, CAPSULES,
Et tous les articles du Chasse et de Tir.
3........Rue de la Vieille-Levée........3
En face du Bureau de Poste,
Nlle-Orléans, Lne. 5nov—1m

AVIS JUDICIAIRES

Succession de JOSE CAIRE—No [illegible] 615.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes [illegible] dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément.

Par ordre de la Cour A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession de JOSE PRATS—No 28,464—Liquidation de la société PRATS, PUJOL & CO.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite société et de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire, Cirilo Jimenez, en sa capacité, liquidateur de ladite société, et de son défaut de comptes, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
28 nov—au—déc 9

Succession de LOUIS D. J. FRIGIERE—No [illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mme Veuve Louis D. J. Frigière a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administratrice à la succession de feu Louis D. J. Frigière, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
28 nov—au 4 déc

Succession de Mme M. Beard—No.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
28nov—30déc A J VILLERE, Député Greffier.

SUCCESSION DE JOS. A BEARD—No——

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
28nov—30 déc Député Greffier.

DROGUES, MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, &c,

GUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, &c

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,

AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala, et BOUCHONS de une grandeur et qualités.
1er nov—

A VENDRE.

UN établissement bien achalandé, ayant une bonne clientèle et consistant en un CAFÉ, RESTAURANT, SALON D'HUITRES. Sa position est dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser à la grocerie encoignure Bourgogne et Dumaine. 18nov—1m

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société, dans cette ville, sous la raison POWELL & FORSTALL, pour le courtage de propriétés foncières et le prêt de terres: BUREAU, RUE CARONDELET, No 6.

A. J. POWELL,
VICTOR J. FORSTALL.
Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1865. 15nov—1m

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord

16 novembre 1865.

DES propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, jusqu'au 1er de mois prochain, pour la livraison le long du chemin de fer, de cinquante mille (50,000) pièces de traverses en bois de cyprès, longues de neuf (9) pieds, taillées sur deux côtés, épaisses de six (6) pouces, et de taille, pas moins de sept (7) pouces en plus de neuf (9) pouces d'épaisseur, coupées carrées aux deux extrémités, et entassées au-dessus de la ligne de niveau du chemin de fer, de manière à ce qu'elles puissent être embarquées sur les chars.

10,000 doivent être délivrées par mois.

G. T. BEAUREGARD,
Bnov au 1er déc Surint. gén. et Ingénieur en chef.

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation.

Nouvelle Orléans, 18 novembre 1865.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'une assemblée générale des actionnaires de la compagnie aura lieu, au Bureau de la compagnie, au No 16 de la rue Carondelet, lundi, 18 décembre prochain, à midi.

Par ordre des Directeurs,
18nov—au 2 déc LOUIS GAGNET, secrétaire.

AVIS.

UNE annonce qui a paru sous le "Picayune" du 1 courant, au sujet du théâtre St-Charles, ayant eu pour objet la publication de la somme suivante du but annuel de cet édifice, bail qui expire le 30 septembre 1867:

"Il (le dit locataire) convient en outre que les améliorations et installations qui sont actuellement sur les lieux et dont les mêmes qui seront fournies et placées à ses propres frais par l'ancienne propriété des Compagnie de Gaz, deviendront propriété du bailleur, à l'expiration du bail et seront livrées à la dite compagnie sans être réclamées, à l'exception du Fauteuil d'orchestre et [illegible] de Placement."

Daté de 1864.
Par ordre du Bureau,
Wm S. BROWN, Trésorier,
18nov—10f de la Comp du Gaz de la Nlle-Orléans

AVIS.

LA société J. H. ASHBRIDGE & NEPHEW ayant été dissoute par consentement, le 31 décembre 1865, je continue les affaires à mon ancien bureau, au No 18 DE LA RUE DE LA COMMUNE, avec la maison J. H. ASHBRIDGE & CO (à Londres et Liverpool) qui continuera à s'occuper de la

Vente de sécurités américaines

et de l'achat de toute espèce de

Marchandises pour ce marché.

M. GEORGE C. LAWRASON est chargé de ma procuration générale.

J. H. ASHBRIDGE.
Nlle-Orléans, 16 novembre 1865. 17nov—1m

Compagnie de navigation à vapeur entre la Nlle Orléans et le Texas.

Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI, 6 novembre.

PIKE, LAFAYEE & BROTHER.
nov—

A. E. BLACKMAR,

Imprimeur de musique, facteur de pianos et importateur d'articles de musique, rue du Canal numéro 167, près Dauphine, Nouvelle-Orléans.—Dépôt des PIANOS PICOLOS de BLACKMAR, de Wm KNABE & Co et d'autres pianos de choix; des cordes et des mélodions de PRINCE & Co—le tout à vendre aux prix des fabriques. 16 nov 1m

DEMANDE DE PLACE.

UNE dame pouvant enseigner l'anglais dans toutes ses branches et la musique à des commençants désire une place de gouvernante. S'adresser dans une ou deux familles où elle pourrait avoir plusieurs élèves. S'adresser à L., boîte 786, Bureau de poste.
18nov—6

Bureau de propriétés foncières.

AGENCE DU SUD ET AGENCE DE TERRES.

POWELL & FORSTALL.

Courtiers d'habitations et agents de réclamations,
Rue Carondelet No 6.
Nlle-Orléans.

A. J. POWELL, VICTOR J. FORSTALL

ONT fondé dans cette ville un bureau pour l'achat, la vente ou le louage de maisons et de terrains, l'établissement de terres neuves, etc. Ils rempliront promptement et à la satisfaction de tous, les ordres pour l'arpentage, la subdivision des habitations et on des [illegible] de la société, dans le département des terres de l'Etat, a mis à même de donner les renseignements les plus exacts sur les habitations et les terres.

Ils se sont associé à Washington City les services d'un agent [illegible] et influent qui s'occupera de [illegible] des réclamations auprès du département de [illegible]. 16 nov—1m

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE,
Au coin des rues Baronne et Gired.

CET établissement est maintenant ouvert pour le traitement des maladies, et les opérations chirurgicales, par les Drs Trudeau et Coghevialle de la Faculté de Médecine de Paris.

Les dispensaires de consultation est confié à M. J. A. Le Gendre, qui demeure au l'hôpital de la rue de Chaussée, à partir de 12 heures à midi, par le Dr Coghevial de 1 à 8 heures par le Dr Trudeau.
Consultations gratuites pour les pauvres. 16 nov—2m

Moulins Belle Grécie,
C. FORRESTER,
196.

FARINE "CREAM," EXTRA DE CHOIX, POUR FAMILLES ET BOULANGERS,
St. Louis, Mo.

AVIS.

Je recommande avec plaisir au commerce en général, cette nouvelle marque de "FARINE de FAMILLES et BOULANGERS," qui est faite de BLE DE CHOIX moulu dans le but d'aider le commerce et satisfaire les personnes [illegible] de blé.

[illegible] la meilleure farine sous le rapport de la force, de la blancheur pour la consommation des familles et des boulangers. Les marchands et les épiciers ne pourront obtenir cette célèbre farine qu'en m'adressant.
C. FORRESTER, St-Louis.

Nous recevrons régulièrement de cette CELEBRE FARINE de FAMILLES et de BOULANGERS et nous en avons actuellement en magasin un approvisionnement que nous offrons au plus bas prix.
1nov—1m F. BOLENGER & CO. Agents, rue Natchez No 27.

Le "Circle Arrow" et les bandes de fer, pour les balles à coton.

[illegible] nous offrons dans notre magasin un approvisionnement du Circle Arrow et des bandes de fer pour les balles à coton.
5nov—1m OVIER, WARTS & CO.
rue Poydras, No [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Tabac, Allumettes, Vermicelle, Vinaigre, etc.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau rue Royale, No 63.

JEUDI, le 30 novembre 1865, à midi, à l'habitation [illegible] en magasin: marchandises, allumettes, vinaigre, vermicelle, tabac, [illegible] cigares, bombons, etc.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 23nov

Grande Maison commode et double, Nos 189 et 191 de la rue Trémé.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 63, rue Royale.

SAMEDI, 2 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—

Un terrain situé dans l'îlot compris entre les rues Trémé, St-Claude, Marais et St Philippe. Le lot mesure cinq pieds deux pouces de face à la rue Trémé, et cent vingt-huit pieds de profondeur, avec la grande maison double, construite en [illegible], à double étage, (Nos 189 et 191) ayant six chambres, cuisine, galerie et toutes les dépendances de la maison, [illegible], citerne, etc. La cour est une grande cour.

Conditions—Moitié comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, la balance payable à un an de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues.
28 nov—au 2 déc

Maisons confortables dans la rue Marais, entre les rues Ste-Anne et Dumaine; et dans la rue Louis, entre les rues Grands Hommes et Casacalvo.

Succession de Veuve Jacques Gomerit.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 63.

JEUDI, 21 décembre 1865, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 novembre 1865—

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Marais, Ste Anne, Trémé et Dumaine, ayant un pied [illegible] de face à la rue Marais, sur la profondeur; ensemble la maison No 172 ayant trois chambres, un cabinet et grenier, les dépendances consistant en une cuisine avec deux chambres, cour pavée, citerne, etc.

2o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Louisa, Grands Hommes, Casacalvo et Ocquensin, ayant 30 pieds de face à la rue Louisa, sur 119 pieds 6 pouces de profondeur; ensemble la maison ayant quatre chambres, etc.

CONDITIONS—Pour la propriété décrite au premier lieu, les deux tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant six pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à l'échéance et, après l'échéance, huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.—Pour la propriété décrite en second lieu, moitié comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste à un an de crédit, en billets portant intérêt à huit pour cent jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque.

Actes de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public. 29 nov 2—05, déc 1, 2, 16 21

Venant d'être reçu

Par Evening Star,

UN GRAND CHOIX

DE

BIJOUX

Sur lequel l'appelle l'attention spéciale du commerce de la ville et de la campagne et que je vendrai en bloc au gré des acheteurs. Le choix comprend:

36 douz. GRAINS DE CHAPELET, assortis		
12 gr. de BOUTONS de chemises, assortis, pour dames		
14 gr. paquets d'EPINGLES,		2
20 do do	d'échantillons	2
40 do chaînes de MONTRES		1
8 do bagues		8
30 doux. BRILLANTS,		2
1 gr. LOMBARDS		1
8 do BOUCLES de dames		2
1 do PARURES		2

&c., &c.

25 caisses EAUX de toutes espèces de Savonnage.

—EGALEMENT—

Un fort lot de [illegible], GINGHAM assortis, ALPACAS, PARAPLUIES de soie.

A vendre par J. VACON,
14 nov— Commission de marchandises en général, Rue de la Commune, Nos 37 et 39

CHANGEMENT DE DOMICILE

LA MAISON

LION & ANDREE

A l'honneur de prévenir les dames et les marchands de la Nouvelle-Orléans, et ses clients de la campagne, qu'elle a transporté son magasin

175......RUE CANAL......175
(entre Bourbon et Philippe,)

où elle continuera, à recevoir par chaque steamer les nouveautés de Paris.

TELLES QUE

RUBANS, Coiffures, Broderies, Dentelles;
GARNITURES pour robes et manteaux;
PEIGNES écaille et buffle; EVENTAILS;
BROSSERIE en tous genres; CORSETS;
PARFUMERIE des premières maisons de Paris.

—ON TROUVERA DANS LA MEME MAISON—

Un assortiment de BIJOUTERIE double, diamants, parures, bracelets, garnitures de toilettes et de lavabos, ainsi que les articles de Paris en général.

—POUR—

LA MAISON LION & ANDREE

a toujours un assortiment de

CHEMISES françaises,
CRAVATES ET FAUX COLS,
GILETS de soie, flanelle, calecons, cotons et soie,
CHAUSSETTES, GANTS,
CANNES, Parapluies, Bas-tiré-bas,
PIPES et ARTICLES pour fumeurs,
ARTICLES pour COIFFEURS,
PORTE-MONNAIES et SACOCHES pour dames et messieurs,
SACS DE VOYAGE, &c, &c.

Commission Paris.

16 oct—28—mars [illegible]

EN DECHARGEMENT DES NAVIRES
ROBERT LEONARD, FELICIE, PERSISTANT ET HAPPY
DE BORDEAUX:

Vin rouge en Barriques.

100	barriques	ST-MACAIRE;
50	do	STE-EULALIE;
50	do	COTES DE CLAIRAC;
25	do	MONTFERRAND;
25	do	do
20	do	ST-LOUBES;
20	do	ST-JULIEN;
30	do	TALUS;
40	do	COTES DE BOURG;
40	do	ST-MACAIRE Bo;
60	do	BLAYE;
25	do	ST-MACAIRE;
8	do	BOYENS MARGAUX
5,0	do	do

Vin rouge en caisses.

150	caisses	BLAYE;
100	do	STE-EULALIE Bo;
100	do	do
100	do	DIVERSES MARQUES
50	do	de 1,2 bilies;
25	do	ST-LOUBES;
300	do	STE-EULALIE;

Vin blanc.

40 barriques vin blanc, Graves;
100 caisses do do

Champagne.

25 paniers CHAMPAGNE demi-bouteilles
300 do Krug & Co.;

Eau-de-Vie.

5	quarts	C. MARQUET 1re preuve;
10	huitièmes	do
12	huitièmes	A. ALLUSSE 4me preuve;
10	quarts	GODARD & C.;
10	huitièmes	do
20	caisses	C. MARQUET;
25	do	GODARD Frères;
30	do	CIGNAT COMPANY;

Sardines.

20 caisses MARQUETTE Frères—[illegible]
20 do [illegible]

Articles divers.

3	Bbls.	vin de PORTO;
76	caisses	HUILE D'OLIVES gr. bilies
		(James Plagnio)
30	do	do pt. Bo do
100	do	VINAIGRE;
50	do	VERMOUTH Noilly Prats;
91	do	do de Turin;
31	do	ABSYNTHE;
100	do	OLIVES;
50	do	FRUITS A L'EAU-DE-VIE;

A vendre par
A. ROCHEREAU & Co,
21nov—15f Nos. 16 & 18 rue St-Louis

PRODUITS DE CUBA.

CIGARES DE LA HAVANE, marques de choix.
TABAC DE LA HAVANE EN FEUILLES, pour capes et tripes.
CIGARETTES de la MARQUE HONRADES HABANA.

UN FORT STOCK CONSTAMMENT EN MAGASIN et à vendre par

DORMENO & FERRER,
25 nov—3m Bourbon, No 77.

Confiserie de l'Opéra.
Angle des rues Bourbon et Toulouse.

J. HIMMERLIN annonce au public qu'il fera ouvrir, à partir de lundi le 3 novembre prochain, [illegible] bonbons, café, chocolat, sirops [illegible], thé, [illegible], &c. Enfin toute la variété de produits qui lui a valu la renommée [illegible] de fabricant de sa maison [illegible] et des [illegible] de l'Opéra ou [illegible] toujours chez lui [illegible].

VENTES A L'ENCAN.

PAR BERNARD TURPIN.

Vente par catalogue de vins, eaux de vie, liqueurs, vermouth, conserves, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
Bureau No 37 rue Vieille Levée.

MARDI, le 5 décembre 1865, à 11 heures A. M. au magasin de l'importateur M. M. Bureau, Nos 27 et 29 rue Royale—

Tout le stock, la plupart importé en 1866 ou antérieurement, se composant de:

300 bouteilles vieux Madère, Palestine, cuit de 1856, importé en 1860.
300 demi-bouteilles do do do
370 bouteilles vieux Porto, cuit de 1834, Sandemann's, importé en 1858.
300 bouteilles Amontillado Sherry, cuit de 1858.
[illegible] do do do [illegible] ale et bière viennoise, whisky et cerises de la Jamaïque, etc.
20 caisses liqueurs françaises, Marie Brizard et Roger.
500 caisses vin de dessert, St Emilion, Graves Larose, Grand vin Léoville, cuit 1858, graves et sauternes, Château Latour, Château Lafitte, Château Margaux, cuit 1858, Château Haut Brion, cuit 1858 et 1864.
175 caisses Champagne, différentes sortes.
75 caisses vermouth.
75 caisses [illegible] vieux cognac.

Huile d'olives, fruits à l'eau de vie, thé, café, poivre, &c. &c.

Les catalogues avec les détails et les conditions de la vente seront prêts deux jours avant la vente, et peuvent être obtenus au bureau de l'encanteur. 29 nov

PAR G. LEAUMONT.

150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
Bureau, 59 Chartres.

VENDREDI, 1er décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

20 caisses bottes françaises cousues,
10 do do françaises cousues, à semelles en liège,
20 caisses bottes chevillées,
20 do do pour la chasse.

Conditions: à la vente. 29nov—

PAR VINCENT & CO.

Grande vente sans réserve.

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.

PAR VINCENT & CO,
Wm P. Vincent, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 30 du courant, à 10 heures, dans l'encanterie, au No 16 de la rue de Chartres,

5 caisses indiennes de fantaisie,
[illegible] caisses cotons blancs,
50 caisses cotons écrus à draps,
11 balles flanelles,
300 pièces casimirs et satinets,
4 caisses tweeds,
4 caisses jeans du Kentucky,
4 caisses cotonnades.

—Egalement—

50 pièces calicot-mérinos, etc. pièces mérinos, Cobourgs, alpacas en couleur, etc. de chaussures, robes de soie, popelines, lianes, bas, etc. et toute autre espèce de toile.

—Egalement—

Mouchoirs batiste et madras, doubles 51 et gingo 51, draps, couvertures, [illegible], bas, balmoral, casinettes et des [illegible], chemises et autres.

20nov

PAR JOHN C. BLOHM.

Grande vente de marchandises sèches.

PAR JOHN C. BLOHM, Encanteur.

JEUDI, 30 novembre, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 26 de la rue Bienville, il sera vendu—

475 lots de marchandises sèches, étrangères et américaines—assortiment bien choisi et de saison.

—Egalement—

150 douzaines parapluies en ginghams d'Ecosse.

—Egalement—

250 douzaines de caleçons et chemises [illegible] et bleu, assortis.
Chemises flanelle et fantaisie.
Jeans et satinets, cravates.
Ballots de flanelles grises et rouges, couvertures.

—Egalement—

100 pièces couvertures blanches et grises.

—Egalement—

150 douz. bas de laine pour hommes et pour femmes.

—Egalement—

40 pièces de soie noire.

—ET—

150 lots habillements de saison,
25 douz. chemises brodées et unies.

Conditions à la vente. 28nov

PAR J. B. CROZAT.

Demi-îlet amélioré et de prix dans le Deuxième District.

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti

IL sera vendu, samedi, 2 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un demi-îlet de prix, situé entre les rues Bienville et Conti, près l'Avenue Carrollton. Les améliorations comprennent un joli cottage (dans ce terrain, contre le couvent). Il y a sur la propriété un grand verger, qui a donné un bon revenu par la vente des fruits et de l'exportation des oranges. Le terrain est planté de figuiers, pêchers, d'arbres fruitiers de toutes sortes, et des légumes. Le revenu provient de fruits, de fleurs et de légumes, en bonne culture, ameublement, [illegible].

Pour le plan et des détails plus complets voir au City Bank. On peut aussi examiner la propriété.

Conditions—Le Comptant, le reste à deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur.

Actes de vente pardevant Edouard Barnett, notaire.
29nov—

VENTES JUDICIAIRES.

L. A. PRADERES vs JEAN BAPTISTE DUBUAU.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,436—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, le jeudi, quatre de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

1o. Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, (autrefois Municipalité No. 3) dans l'îlot borné par les rues Kerlerec, Roman, Prieur et Columbus, le dit terrain est désigné par le numéro Un de l'îlot, suivant un plan dressé par A. Bourgerol, ancien voyer de la Municipalité No 1 daté du 10 avril 1852 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public en cette ville; Et le dit terrain mesure vingt pieds trois pouces de face à la rue Kerlerec, trente pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur. [illegible] lignes parallèles, borne d'un côté par le No. Un formant l'angle des rues Roman et Kerlerec et de l'autre côté par le No Douze. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Une certaine portion de terre située derrière cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Columbus, Kerlerec, Johnson et Galvez, et désigné par le No. Huit de l'îlot No. Douze, suivant plan de [illegible] des dernières Buchaney. Ladite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Columbus, de forme irrégulière, trente quatre pieds six pouces cinq lignes de face à la rue Galvez, cent cinquante pieds cinq pouces quatre lignes sur la rue Columbus... la propriété de la Dame Veuve Gusinel... [illegible]... sur la rue Galvez et trente quatre pieds un pouce sur la rue Columbus et toute la largeur derrière appartenant à ladite portion de terre;

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des E. U.

CHARLES BIENVENU,
28oct—nov 7,14,22,30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

SUCCESSION de feu HORACE F. WALWORTH, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 28,167—En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 de décembre 1865, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, onze de décembre, 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le BANC No onze (11) à la Première Eglise Presbytérienne en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
8nov—5 2,11

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux qui ces présentes concernent, salut—Attendu que Romain Bragier ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffier de cette Cour, où ladite vente fut enregistrée le vingt-septième jour d'octobre de l'année 1853, pour un bref à conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte relatif aux monitions et à la sanction des ventes," approuvé le 15 mars 1855.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis de vente et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire valoir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le vingt et unième jour d'octobre de l'année 1853, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le huit de mars de l'année 1851, dans l'affaire de E. B. Marmillon vs Paul Audry et autres, No 12,654 du docket de cette Cour, le dit Romain Bragier s'en étant rendu acquéreur pour le prix de $31,100.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire,—Savoir:

1o—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Dauphine, de la Douane et Bienville, mesurant trente pieds de face à la rue Bourbon, sur cent vingt pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; la maison est en briques, à deux étages, couverte en ardoise, ayant une galerie en fer sur le devant, au premier, deux salons en bas, deux chambres en haut, cuisine, cour pavée, citerne, etc. Le tout ayant été acquis par Hennen d'Auvier, suivant acte passé le 4 juin 1853.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à deux étages, en briques, à deux étages, couverte en ardoise, avec galerie au devant, un premier, deux chambres en haut, cuisine, cour pavée, citerne, etc. Le tout acquis suivant plan de cette [illegible] du terrain, au [illegible] No 23 [illegible] la rue Bourbon. Un plan de cette propriété sera exhibé à la Bourse.

2o—Un cent cinquante-cinq actions (autrefois) de la Banque des Citoyens de la Louisiane, au fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un bon de [illegible] à la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er novembre 1861 en monnaie courante et le surplus en argent comptant.

L'acquéreur assumera en outre toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire, résultant de la charte et des lois et conventions réglant les rapports entre la Banque et ses actionnaires... [illegible] au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Témoin l'Honorable E. T. Fellows, juge de la susdite Cour, ce 30 octobre A. D. 1865.

J. O. CHALON,
1er nov—4f o 30f Député Greffier

AVIS.

LUNDI, 18 octobre 1865, le soussigné, au dépôt, [illegible] [illegible] de la fourrière, [illegible] marchandises [illegible] et qui n'ont [illegible] réclamées, pourront être [illegible] par les propriétaires, [illegible] dans un délai de [illegible] jours, après quoi ils seront vendus.

E. T. [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY.

Faïence—Faïence.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 30 novembre 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

Un assortiment de faïence en grande blanc, assortie, pour la commerce de la campagne, assortie en bons ordres.

Conditions—comptant. 28 nov

Tabac. Tabac.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 30 novembre 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, pour le compte des consignataires—

45 caisses tabac à chiquer, assortiment, de la Virginie—différentes marques.

Conditions: Comptant. 28nov

Cigares de la Havane—*Importation directe de la maison Bernis frères, établie depuis longtemps et bien connue.*

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, JEUDI, 30 novembre 1865, à 11 heures du matin, pour compte des consignataires, au magasin No 77 de la rue Gravier, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas:

24 000 cigares de la Havane, garantis d'importation directe composant en partie les marques suivantes de choix:

Fr mudes, Londres, Espinolas, Gemines, Milles, Londres, Regalia de Regalia, Bernes de Caledad, Castilla, Redender, Madre Regalia de différentes marques. Ces cigares sont pleinement garantis par les importateurs, MM Bernis frères. Les acheteurs sont priés d'assister à la vente.

Conditions: Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 28nov

Epuntes. Epuntes.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 30 novembre 1865, à dix heures et demie du matin, au coin des rues Poydras et Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—

13 boucauts épaules nouvelles salées, légèrement avariées.

Conditions—comptant. 28nov

Vente des gardiens du Port.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 30 novembre 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port de la Nlle Orléans, pour le compte de qui il appartiendra—6 paquets 150 cravates sur le steamer Golding Star.

Conditions—comptant. 28nov

Machoires. Machoires.

Par D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, trente novembre 1865, à dix heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

12 boucauts mâchoires fumées.

Conditions—Comptant. 28 nov

Sucre......Sucre.

Par D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 30 novembre 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

50 barils sucre à café.

Conditions—comptant. 28nov

PAR WALTON & DESLONDE.

Important pour les capitalistes.

LE THEATRE ST-CHARLES,

Avec les améliorations et les installations, décors, les machines et ses meubles, à vendre à l'encan par ordre du président de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
—ET—
J. B. WALTON & DESLONDE,
Encanteurs.

MERCREDI, 27 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par ordre et sous la direction du président et des directeurs de la Compagnie du Gaz, il sera vendu—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Charles, Perdido, Camp et Gravier, et mesurant quatre-vingt-six pieds de face à la rue St-Charles, sur cent soixante-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations.

Le dit lot de terre est le reste d'une plus grande portion de terre, (savoir: 180 pieds de face à la rue St-Charles, sur 176 pieds de profondeur), dont la part au nord a été acquise par la Compagnie du Gaz, par acte passé devant M. L. Colsworth, le 13 juillet 1867.

Il est stipulé dans l'acte de vente du susdit propriétaire, que les ouvertures dans le mur du côté nord du lot et la théâtre St-Charles, resteront fermées ainsi sont maintenant, et le privilège des fenêtres ouvertes comprises pour l'usage et le bénéfice de toute autre bâtisse qui pourrait être placée sur la place du théâtre St-Charles, sur la ligne du dit mur du division.

Théâtre Saint-Charles.

Toutes les améliorations et embellissements, décors, machines, et meubles y appartenant, en toute des conditions d'un bail tel que le Dr. Bor, lequel stipule "que les améliorations et installations actuellement sur les lieux et étant celles fournies et placées à la vente d'un contrat entre la Compagnie et Ludlow et Smith, en date du 26 août 1863, restent les mêmes, sans incidence [illegible] du bail, à l'expiration du bail, et seront livrées à la Compagnie sans aucune indemnité, à l'exception de l'usage des bains, et le [illegible] de la durée du bail."

Le théâtre est situé dans la partie la plus centrale et la plus commerçante de la ville. Le théâtre est sur le nouveau théâtre St-Charles et a été le théâtre favori et le mieux connu de cette ville depuis nombre d'années. Il a été occupé jusqu'à [illegible], et fournie [illegible] cette année pour [illegible] le 30 septembre 1867.

TERMES ET CONDITIONS.—Le tiers du montant de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste en billets de l'acquéreur, à une, deux et trois ans, dont et huit ans, avec intérêt à raison de sept pour cent par an, de la date à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, huit pour cent jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être de pour tout payer en sus, avec hypothèque spéciale, et un pacte de non aliéner et [illegible] l'échéance, en cas de non paiement.

L'acquéreur pourra payer le montant de l'adjudication en une partie quelconque de l'adjudication comptant au tiers, au comptant, à son gré.

Les bâtisses, les installations, les machines et les meubles vendus devront être assurés par l'acquéreur, pour toute leur valeur, à la satisfaction du vendeur, et les polices d'assurance devront être transférées jusqu'à payé le paiement intégral du prix de vente.
28 nov—jusq les jours

Propriétés sur le Chemin de Gentilly et l'Avenue Marigny,—convenables pour jardins potagers et vacheries

Demi îlet de terre, amélioré, dans le Troisième District, dans les rues Rocheblave, Lapeyrouse et Onzaga.

—Par ordre de la cour, comptant—

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47.

SAMEDI, 2 DECEMBRE 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, au comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, par ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District—

UN MORCEAU DE TERRE, DE PRIX situé sur le chemin de Gentilly, commençant à la jonction avec l'Avenue Marigny, et s'étendant au Bayou St. Jean, faisant partie de l'ancienne habitation Bernard Marigny, lequel morceau de terre comprend toute la terre depuis le chemin de Gentilly jusqu'au bayou, des susdites habitations, dressé par Clark, suivant plan de la dite habitation, passé pardevant Pierre F. Laborde, ancien notaire, le 24 mars 1863. Il y a, sur cette propriété, UNE BONNE MAISON COTTAGE, BASSE, et des dépendances sur le Chemin de Gentilly, dont se trouve un plan dressé de la dite propriété, fait par M. C. A. Hedin, du Rebel St. Charles.

—Egalement—

DIX TERRAINS ET UN MORCEAU DE TERRE SITUES dans le TROISIEME DISTRICT, formant environ la moitié de l'îlot compris entre les rues Rocheblave, Tonti, Lapeyrouse et Onzaga—ayant 3-4 pieds de 16 pouces à 6 de face à la rue Lapeyrouse. Il y a, sur ces terrains, une bonne MAISON BASSE EN BOIS ayant deux chambres et deux cabinets; une cuisine neuve, et deux lots de la cour, &c. Le tout est bien clôturé et il y a sur la propriété une variété d'arbres fruitiers, tels que figuiers, pruniers, pêchers et bananiers.

On peut voir les plans des propriétés au bureau des encanteurs. 28nov—19 au 2 déc

PAR CHARLES E. FORTIER.

Un îlet de terre dans le Deuxième District.

Succession de Rodolphe Rousseau.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.
Bureau No 8, rue de la Douane.

IL sera vendu, samedi 16 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 13 novembre 1865, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Rodolphe Rousseau, savoir:

Un îlot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No sept, sur un plan dressé par Bourgerol, voyer de l'ancienne Première Municipalité, daté le 30 décembre 1835 et déposé en l'étude de Félix de Armas, [illegible] notaire en cette ville. Le dit îlot No sept mesure, au pied américain, 318 pieds 1 pouce face à la rue Bellechasse, 182 pieds 5 pouces face à la rue Sixième, 265 pieds 1 pouce 7 lignes face à la rue St. Philippe et 160 pieds 11 pouces 6 lignes face à la rue Cinquième. Le dit îlot No sept étant compris entre les rues Bellechasse, St. Philippe, Cinquième et Sixième et composé dix terrains Nos 1 à 10 inclusivement.

Le dit îlot de terre sera vendu par terrains, d'après un plan fait par C. A. de Armas, voyer.

Termes—Un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit, pour des billets garantis par privilège et hypothèque et portant 6 pour cent d'intérêt de leur date, jusqu'à échéance et 8 pour cent par an après échéance jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1865, l'acquéreur devant payer les frais d'avocat à 5 pour cent sur le montant de procès en cas de poursuites.

Actes de vente et frais incidents seront payés par l'acquéreur pardevant A. D. Doriocourt, notaire public. 16 nov—25, 29 déc 7, 16.

PAR RENE GUTIERREZ.

Beaux meubles en acajou et en noyer, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, etc.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau, No 24 rue de Chartres.

VENDREDI, 1er décembre, à dix heures du matin, il sera vendu au No 300 rue Dumaine, entre Trémé et Marais—

Tout le contenu de la dite résidence comprenant de beaux meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, vaisselle, verrerie, lampes, tables, ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 28 nov

PAR O. VALETON.

Vente par ordre des gardiens du port.
CHAMPAGNE G. H. MUMM & Co.
PAR O. VALETON, Encanteur.

VENDREDI, 1er décembre, à midi, il sera vendu à la sale d'encan Nos 23 & 25 rue Conti, par ordre des gardiens du port—

5 paniers vin de champagne, avariés à bord du steamer Alabama, de New York à ce port.

Conditions: Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 28nov

O. VALETON, encanteur,
23 & 25....Rue Conti....23 & 25,
Entre les rues Chartres et Levée.

Ventes de cargaisons, marchandises, propriétés foncières, mobiliers, meubles, et ventes en dehors.

nov—1m

Compagnie de la Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1865.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu au bureau de la compagnie, au coin des rues Camp et Gravier, le LUNDI (le 11) de décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CH. JUSSONVILLE,
29nov—au 11 Caissier Secrétaire du Bureau

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ROGER.

Marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures.

Par E. ROGER & CO.
O. DEJAN, encanteur.

JEUDI, 30 courant, à 10 heures précises, dans la salle d'encan, No 45 rue de la Vieille Levée—

[illegible] lots de marchandises et des étrangères et américaines, telles que cotons blancs et bleus, cotonnades, toiles d'Irlande, mouchoirs, [illegible], chemises, flanelles, caleçons, gilets, bas, &c.

—Aussi—

Un assortiment linge fait, de saison.

—Aussi—

100 doux. chapeaux pour hommes et enfants, genre nouveau.

—Aussi—

40 caisses chaussures diverses.
Conditions à la vente. 29nov

PAR HOFFMAN & MARKS.

Grande vente, sans réserve, de 400 lots d'habillements assortis, chemises de voyage et 100 douzaines chapeaux fins français.

PAR HOFFMAN & MARKS,
A. S. ZELNICKER, Encanteur.
Bureau rue de Chartres No 26.

IL sera vendu, jeudi, 30 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 26 de la rue de Chartres—

400 lots d'habillements de saison, comprenant:
Redingotes et sayons en drap noir,
Habillements complets et sacs,
Pantalons et gilets de drap castor et satin,
Pardessus Petersham, pilote et castor,
Pantalons et gilets de drap castor et satin,
Pantalons et gilets de drap fantaisie noir et de fantaisie, pantalons, etc.

—ET—

100 douzaines chemises de laine, voyage, assorties.

—ET—

100 douzaines chapeaux fins, français, feutre.

Le tout sans aucune réserve quelconque.
Conditions à la vente. 29nov

PAR J. P. BOISSEAU.

Farine, pommes de terre, oignons, pipe de vin, whisky, vin rouge, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau rue Gravier No 34, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée.

IL sera vendu aujourd'hui à 11 heures du matin, dans les salle d'encan—Farine, pommes de terre, oignons, pipe roses, vin rouge, gin, whisky, beurre, fromage, haricots, thé, café, cacao, porc, lard, biscuits, houblon, de café, biscuits, fromage, couchés, sucre, amidon, cotons, ustensiles, riz, farine, ustensiles et [illegible], bouteilles, merrains, [illegible].

Conditions comptant, en billets du Trésor. 30 nov

Bombons: Bombons—Cigares: Cigares—Vente à l'encan, sans réserve, pour ce qui est de la [illegible].

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau rue Gravier No 34, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 30 du courant, à onze heures du matin, à son magasin d'encan, au No 34 de la rue Gravier—40 boîtes bombons, et 100,000 cigares de 5 [illegible] marques, sans aucune réserve, au prix de [illegible]. Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29 nov

Faïence—Faïence

En débarquement du steamer Philadelphia arrivé de N. York

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, rue Gravier, No 34, entre les rues Tchoupitoulas et Nlle Levée.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 2 décembre, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, au No 34 rue Gravier, 18 caisses faïence assortie, au débarquement du steamer Philadelphia arrivé de New York. Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 29 nov

Fromage, biscuits pilote—Fromage biscuits pilote.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, rue Gravier, No 34.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 30 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 34—une barils biscuits pilote et 200 boîtes fromage.

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29nov

PAR FORSTALL & SPEAR.

Grande vente de marchandises assorties, pour clore diverses consignations.

PAR FORSTALL & SPEAR,
TOURNÉ & NEUBERGER, encanteurs,
Bureau, rue de la vieille Levée No 34.

JEUDI, trente du courant, à 10 heures et quart, il sera vendu dans notre salle d'encan, au No 34 de la rue Vieille Levée, un plus grand assortiment et autres lots 199 pour clore des consignations.

200 colis de marchandises assorties, consistant en partie en marchandises sèches et toiles françaises, fruits dans des boîtes en fer blanc, vins de champagne, vins, clairet, vin, verrerie, lingerie et quincaillerie, marchandises sèches, articles jupons de fantaisie, etc.

—Egalement—

Pour payer les frais d'emmagasinage:
Rouleau à de tapis,
Vins blancs,
Vins rouges, raisins, cordes à coton, paquets et galiages de bureau, meubles à café et beaucoup d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

—Egalement—

40 caisses de chapeaux, articles fins, valant adresse débarqués.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29 nov

PAR S. GUINAULT.

Propriété à Bâtir, rue St-Pierre, No. 314.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 2 décembre 1865, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

UN LOT DE TERRE mesurant 27 pieds de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de 117 pieds 3 pouces 7 lignes, entre les rues Dauphine et Rempart; ensemble UNE MAISON haute et bois, No 314, couverte en ardoises, ayant huit chambres, cabinets, deux chambres à laver avec citerne, terrasse échu en citerne, &c. Cette propriété a été louée $40 par mois. Voir le plan déposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Vente pour cause d'une propriété rue des Grands Hommes No 319.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse

SAMEDI 2 décembre 1865 il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant trente un pieds cinq pouces cinq lignes de face à la rue des Grands Hommes, entre les rues Mandeville et Kerlerec ayant une maison No 319 ayant un grand salon, quatre chambres et un cabinet, conduisant à la cour, cuisine attenant à la maison, chambres à domestique, cour, citerne, deux hangars, écurie, latrines, &c. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 novembre 1866 à raison de $11 par mois.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $600, au mois 1866. La balance moitié comptant et le reste à un an de crédit en billet portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date.

Acte de vente par devant G. Doucet, notaire public. 2

SUCCESSION DE CHARLES URSIN FELIQUE

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Enc. Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 30 décembre 1865, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 novembre 1865, la propriété ci-après, savoir:

UN LOT DE TERRE situé dans le Troisième District de cette ville, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et Espagne, désigné par le No 2, d'après un plan fait par Pilié, arpenteur, le 16 de mai 1838, et annexé à un acte pardevant Théodore Seghers, alors notaire, daté du 31 de mai 1837. Ledit lot ayant 33 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue de la Levée, 117 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant anciennement à Marie Louise Tournaum, et sur l'autre ligne, 85 pieds de profondeur, de là s'élargissant à angle droit, 31 pieds 4 pouces sur une seconde profondeur de 42 pieds 10 pouces et 4 lignes, de manière que ledit lot mesure 63 pieds 11 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond; ensemble une MAISON EN BRIQUES A ETAGE, No 45, et les autres améliorations qui en dépendent.

Conditions Moitié comptant, et la balance à un an de crédit, en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, et 2 pour cent en cas de non paiement à échéance.

Les bâtisses devront être bien assurées par l'acquéreur et la police transférée à la succession.

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, not. pub.
29nov—7,14,21 & 30déc

Propriété rue Villeré, No 250. Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, deux décembre 1865, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé en faubourg Tremé, dans l'îlot compris entre les rues Villeré, Marais, Ursulines et le Chemin du Bayou, mesurant trente pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur moyenne d'environ quatre vingt-dix pieds. Ensemble une maison No 250 ayant deux corridors d'entrée et divisée en quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine de quatre pièces, deux hydrants, latrines doubles, etc, etc.

Le tout divisé en deux locations et loué $30 par mois.

Conditions, comptant.

Acte de vente pardevant A.E. Bienvenu, notaire public. 27 nov

Jolie Maison en briques encoignure des rues Orléans et Tremé.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI 2 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre formant encoignure des rues Tremé et Orléans, mesurant trente trois pieds quatre pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur moyenne de soixante-neuf pieds. Ensemble une maison en briques No 183 rue Orléans et No 140 rue Tremé, ayant six chambres dont cinq avec cabinets, deux et quatre cabinets, galerie fermée, cuisine haute de quatre à deux pièces, double cour, latrines, écurie, et divisée en deux locations.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque et portant six pour cent d'intérêt par an de date.

Acte de vente pardevant Jos Cuvillier, notaire public.
27 nov

Propriété rue Bourgogne, No. 267.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu, SAMEDI 2 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN LOT DE TERRE situé dans le Second District, dans l'îlot compris par les rues Bourgogne, Rampart, St Ann, Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 80 pieds de profondeur; ensemble une maison No 267, ayant quatre pièces, cuisine de deux chambres à l'arrière; une terrasse, et une arrière, cuisine, cour, water works, &c.

Conditions: Comptant.

La taxe de 1865 sont à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Jos. Cuvillier, not. pub.
28nov

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Succession de Jean Ledoux—No 25,390.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

LUNDI, 11 de courant prochain, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 novembre 1865, à la Bourse de midi, à l'encoignure des rues Chartres et Hospitalité, les articles suivants appartenant à la dite succession:

2 lits, 1 armoire, 1 bureau, 1 sofa, 6 chaises en acajou, 6 chaises en bois, 1 petite crédence, 1 lot de vaisselle, ustensiles, matelas, ustensiles de cuisine, &c.

Conditions—comptant, en billets du Trésor.
28 nov—2e—dés 4, 7, 11

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR
201......RUE DE CHARTRES......201
Entre Dumaine et Ste. Anne